

Projet Environnement Urbain à Lomé

Projet n° CTG 3002 – PEUL I

(Responsable du suivi : Nicolas GURY - ☎ + 228 22 21 04 98)

Fiche technique

Financement	AFD
Bénéficiaire	Délégation spéciale de la ville de Lomé
Montant total financé par l'AFD	8.000.000 Euros en subvention, soit 5.247.656.000 XOF
Durée du projet	5 ans
Statut du projet	Convention signée le 4/05/07 – projet achevé

Contexte

L'agglomération de Lomé compte aujourd'hui près d'1,5 million d'habitants et devrait s'accroître d'un million d'urbains supplémentaire d'ici 2025. Cette extension se fait sans aucun contrôle ni viabilisation préalable. La ville s'étend bien au-delà de son périmètre administratif, ce qui exclut de fait une majeure partie de la population des services essentiels. Sur le plan physique, les failles du système d'assainissement liquide entraînent des inondations périodiques de la partie basse de la ville et la collecte des ordures ménagères connaît de graves dysfonctionnements. Ces secteurs constituent deux priorités en matière d'amélioration de l'environnement urbain. En matière de gestion des services urbains, les capacités des maîtrises d'ouvrage sont défaillantes – carences des ressources humaines et techniques, finances locales exsangues, absence de stratégie et de programmation des activités.

Objectifs

Le projet a un double objectif : améliorer durablement l'environnement urbain en agissant sur la réhabilitation des infrastructures et la gestion des services urbains à la population.

Contenu - Exécution

Le projet comporte 3 composantes :

- Composante A « drainage des eaux pluviales » : afin de lutter contre les inondations dans la ville de Lomé, le projet appuie la restauration des capacités de rétention de la lagune par **(i)** le dragage du lac Est et le curage du canal d'équilibre la réhabilitation et la création de deux exutoires du lac Ouest vers la mer, **(ii)** des travaux confortatifs incluant la réhabilitation d'ouvrages de drainage et la construction de près de 40 pièges à sable et à déchets.
- Composante B « gestion des ordures ménagères » : les interventions appuient la Mairie de Lomé à mettre en place une filière de gestion des déchets solides au travers **(i)** d'investissements : a) construction de 7 centres de regroupement des ordures afin de supprimer la multitude de dépôts sauvages, b) aménagement de la décharge finale d'Agoè-Nyivé afin de limiter ses impacts sur l'environnement ; **(ii)** d'études : identification d'un site pour un futur centre d'enfouissement technique des déchets de la ville, étude sur la valorisation et le recyclage des déchets solides urbains (plastiques, papier, ferrailles...) ; **(iii)** du renforcement des capacités des acteurs de la précollecte-collecte des déchets : mécanisation, professionnalisation (formations en gestion-comptabilité) ; **(iv)** des actions de sensibilisation des habitants à l'hygiène collective : campagnes d'information, mise sur pied d'une « brigade verte » gardienne des bonnes pratiques de salubrité publique.
- Composante C « appui à la municipalité » : le projet vise la restauration des capacités de maîtrise d'ouvrage de la municipalité et se concentre sur l'amélioration des finances et de la fiscalité locales. Quatre « chantiers » sont à l'œuvre : **(i)** optimisation des finances et de la fiscalité locales ; **(ii)** actualisation de l'adressage (mise à jour physique des adresses et de la codification des rues et réalisation d'un SIG simplifié de recensement fiscal), **(iii)** planification urbaine : élaboration de la stratégie de développement urbain du Grand Lomé, étude sur la réorganisation des transports publics de Lomé (SOTRAL) ; **(iv)** réorganisation des services municipaux : restructuration de la direction des services techniques et de la direction des affaires financières.

Le projet est appuyé par de l'expertise internationale résidente, respectivement spécialiste des déchets et cadre territorial expert en finances locales.

Plan de financement

Le coût total du projet est de **8 000 000 Euros** financé entièrement par l'AFD.

Impacts Environnementaux et sociaux

Avec pour priorité l'accès aux services essentiels des franges les plus pauvres de la population, le projet permet d'améliorer sensiblement les conditions sanitaires et sociales des habitants de Lomé en luttant contre les inondations de la basse ville – aléa climatique récurrent, et en instaurant un système de gestion des déchets solides urbains efficace et respectueux des normes environnementales et sociales.